

<http://www.ouest-france.fr/normandie/cherbourg-octeville-50100/port-chantereyne-va-sagrandir-et-se-reorganiser-3879161>

Port Chantereyne va s'agrandir et se réorganiser



Depuis 1976 et jusqu'en 2023, la Ville de Cherbourg est concessionnaire du port Chantereyne. **« De nombreux investissements ont été faits, explique Michel Louiset, maire adjoint en charge de la délégation. De 613 anneaux, nous sommes passés à 1 550. L'image de Cherbourg est indissociable de celle de son port de plaisance qui est un outil de promotion, de tourisme et de pratique sportive. C'est un pôle majeur de la filière nautique normande. »**

Sauf que depuis 2000, le port de plaisance sature. **« Le projet d'extension est particulièrement attendu par l'ensemble de la filière nautique »**, appuie Michel Louiset. Il est dans les cartons, mais pour le voir sortir, les élus ont voté à l'unanimité la création d'un groupement de commandes entre le Syndicat mixte des Ports Normands associés, la Ville de Cherbourg et le conseil départemental.

L'objectif de ce groupement sera de réaliser un état des lieux de la concession actuelle, d'accompagner la collectivité pour créer une société publique locale et de déterminer les perspectives et les équilibres financiers. **« Une démarche purement administrative avant de démarrer les travaux. »**

Un chantier de 13 millions d'euros

Le rêve d'extension ne date pas d'aujourd'hui. **« Je travaille sur le projet depuis 2008. La seule extension possible, mais aussi la dernière, ne pouvait se faire qu'à l'Ouest, sur les terrains occupés par la Marine »**, confie le maire adjoint.

Depuis 2010, le projet a bien avancé avant de devenir encore réalité. **« Le dossier des terrains de la Marine est terminé. »** La superficie de 1,6 ha se prépare à accueillir une zone d'activités : **« De nouvelles entreprises ou des extensions de celles existantes. Les travaux d'aménagement vont démarrer la semaine prochaine. »**

Quant au projet, il prévoit la création de 500 places à flots et l'aménagement d'une digue de 500 m, d'une aire de carénage de 1 500 m² et d'un quai d'armement. Mais aussi la création d'un terre-plein pour un parking à bateaux de 150 places, de celui de 250 places pour les voitures, d'un port à sec d'environ 200 places, de points de collectes des déchets et de sanitaires. Sans compter la création d'une cale et d'une estacade pour un élévateur de bateau.

« L'idée est de permettre une reconfiguration totale du secteur avec une nouvelle zone de manutention et de travail pour faire de celle existante près du Yatch-club une zone urbaine. »

Le chantier pourrait démarrer en 2018 et se terminer en 2020.